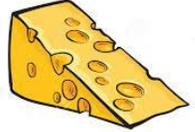




L'ALLIANCE GASPÉSIENNE
DES MAISONS D'AIDE
ET D'HÉBERGEMENT

Le paradoxe du fromage à trous

Connaissez-vous le paradoxe du fromage à trous ? Le voici : « Plus il y a de fromage, plus il y a de trous; or plus il y a de trous, moins il y a de fromage; donc plus il y a de fromage, moins il y a de fromage. »¹ Vous l'aurez compris, le raisonnement ne tient pas la route, car il ne s'appuie pas sur la réalité. Le paradoxe profite d'un malin détournement de sens. De fait, chaque affirmation repose sur un contexte tacite et ces contextes s'affrontent et infirment la conclusion.



Le détournement de sens, comme les glissements sémantiques sont légion lorsqu'il est question de violences conjugales masculines, créant un flou dans la compréhension populaire et donnant lieu à des réflexions et conclusions pour le moins douteuses. En voici quelques exemples :

Utiliser les vocables chicane de couple ou conflit pour parler des violences conjugales... Et malheureusement, certain.e.s intervenant.e.s recourent à ces appellations. La chicane et le conflit induisent le fait que les 2 personnes sont en situation d'égalité et partagent une responsabilité commune, alors qu'en situation de violences conjugales, le contrôle exercé par l'agresseur, qui s'impose en autorité, prévaut. Ainsi, choisir de parler de chicane et de conflit, contribue à adoucir, à atténuer la gravité de la situation, à la déformer, à faire en sorte que la femme endosse une partie du blâme.

Négliger de faire une analyse rigoureuse de la situation... À ce chapitre, combien de fois après un féminicide, l'insistance est-elle mise sur le fait que madame avait quitté son conjoint, en passant outre le fait de préciser que le meurtre conjugal n'est pas un geste isolé, mais qu'il est habituellement précédé de nombreuses agressions! S'il est vrai que la dangerosité augmente dans les mois qui suivent la rupture du couple, c'est que monsieur n'accepte pas de perdre le contrôle qu'il exerce sur sa conjointe, c'est qu'il refuse qu'elle puisse vivre sans lui, pire encore, c'est qu'il ne lui en reconnaît pas le droit!

Prétendre après les faits qu'il s'agissait d'un couple heureux, que le meurtrier est un bon père... Qui sait ce qui se passe derrière les portes closes d'une résidence à moins de s'intéresser véritablement aux personnes et, en violences conjugales, de porter attention aux indices de leur manifestation. Par ailleurs, puisque l'exposition aux violences conjugales constitue un motif de signalement à la protection de la jeunesse, comment est-il possible de considérer que le conjoint auteur de violences soit qualifié de bon père, de parent adéquat, alors qu'il y a exposé ses enfants?

Refuser le terme féminicide... Le terme ne plaît pas à certaines personnes qui préfèrent parler du meurtre ou de l'homicide d'une femme. Allô! Est-ce que le vocable homicide les dérange? Non, et pourquoi croyez-vous? Parce que ses racines latines *homicida* sont composées de homo – inis « homme » et caedere « tuer ». Ici, c'est le féminin qui semble déranger... ce sont pourtant les femmes qui meurent aux mains de leurs conjoints et ex-conjoints, une actualité effrayante qui ne se dément pas, particulièrement depuis le début de l'année!

Ne soyons pas dupes! Les violences conjugales ont un genre, les femmes les subissent et les hommes les exercent; les auteurs de violences sont entièrement responsables de leurs actes; violences conjugales et chicane de couple ne sont pas synonymes, le féminicide n'est pas un geste isolé, il tient lieu de contrôle ultime sur la conjointe.

Monic Caron, pour *L'Alliance gaspésienne*

1. https://fr.wikipedia.org/wiki/Paradoxe_du_fromage_à_trous
https://agpv.ca/wp-content/uploads/2004_j5.pdf

Vous voulez en savoir davantage sur nos ressources, vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous ou visitez-nous au www.alliancegaspésienne.com ou suivez-nous sur  Alliance gaspésienne

Pour un avenir sans violence...
Initiative

Compétence

Synergie